

Compte rendu du conseil municipal du 18 novembre 2020

Le Mercredi 18 novembre 2020, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle des fêtes de Mauroux.
Le conseil Municipal s'est tenu à huis clos en application des directives sanitaires.

Etaient présentes : Mesdames, Defferrard, Dias, Héquet et Rosier.

Etaient présents : Messieurs Calvet, Fouassin, Kodden, Lecourt, Pernot, R'Ghigha, Soulier et Xuereb.

Absences excusées : Laure Da Costa,(pouvoir à Jean Marc Xuereb), C.Maisonneuve, A.Anselmi

En présence de Mme Moz, secrétaire

A l'ordre du Jour :

- **Approbation du projet de compte rendu du conseil municipal du 10 septembre 2020**

Approuvé à l'unanimité

- **Subventions aux associations**

La subvention prévue au BP 2020 pour le football est de 4000 €. L'école de football n'étant plus active, ils ne restent que 2 équipes séniors. La subvention sera réduite à 2000 €.

Approuvé à l'unanimité

- **Donation**

Une donation de 1500 € a été faite à la commune . Cette donation sera reversée à l'AIPE pour 1000 € et 500 € pour le SIVU.

Approuvé à l'unanimité

- **Régies**

Les régies, bascule et droit de place, ne fonctionnant plus seront dissolues.

Approuvé à l'unanimité

- **Loyer appartement ancienne poste**

Le loyer actuellement de 450 €, passera à 480 €.

Approuvé à l'unanimité

- **Achat de terrain**

Achat du terrain de Mme Pages situé à côté du cimetière (532 m2) pour un montant de 750 €. Les frais de géomètre et notaire seront à la charge de la commune.

Approuvé à l'unanimité

- **Rapport annuel du syndicat des eaux de la Lémance**

Présentation du rapport, prix de l'eau et qualité. Ce rapport est consultable sur le site de la commune. (<https://www.mauroux46.fr/>)

Approuvé à l'unanimité

- **Demande achat d'une partie du chemin rural de Saby**

Après lecture du courrier de Mme Gregory et Mr Padirac, demandant un prix d'achat de 1 €/m2 au lieu de 5 €/m2, fixé par une précédente délibération. Le conseil rejette cette demande et maintient le prix de 5 € / m2

Approuvé à l'unanimité

- **Questions diverses**

Propreté des poubelles.

Des actes d'incivilité sont fréquemment constatés aux abords des espaces conteneurs.
Des actions sont mises en place sur trois sites sensibles de la commune.

Règlement Général sur la Protection des Données(RGPD).

Le pilote sera le Centre de Gestion, la mise en place sera de 350 €, et la maintenance annuelle sera de 465 €/an.

Situation financière de la commune.

Les dépenses et recettes sont conformes au budget prévisionnel 2020

PLUI.

1ere réunion avec le cabinet d'étude le 24 novembre,

Investissements 2021.

Mis en place d'un tableau de bord pour prioriser les projets d'investissement 2021 avant de les soumettre à la population.

Séance levée à 22h46